

Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence 2019

Renseignements généraux

Les symptômes du bas appareil urinaire, et en particulier l'incontinence, ont un effet important et de plus en plus marqué sur la qualité de vie des hommes et des femmes au Canada. Pfizer Canada est depuis longtemps un important partenaire de l'Association des urologues du Canada (AUC). Nos objectifs de partenariat en lien avec l'octroi de la Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence sont les suivants :

- 1) Promouvoir et favoriser une formation clinique des plus complètes et à jour sur l'incontinence.
- 2) Favoriser la découverte scientifique et l'innovation en urologie au Canada en appuyant des projets cliniques sur l'incontinence menés par des chercheurs boursiers.

Cette bourse de recherche réaffirme l'engagement soutenu de Pfizer envers les soins aux patients, la recherche et le développement au sein de la communauté scientifique spécialisée en urologie au Canada. La Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence a été créée afin d'appuyer les chercheurs méritants voués à la recherche et à la prestation de soins optimaux aux patients atteints d'incontinence. Les demandes de bourses sont évaluées par des pairs de la Fondation des bourses de l'AUC (FBAUC). Les fonds offerts pour cette bourse sont fournis par Pfizer. La FBAUC offre l'infrastructure de réception, de traitement, d'évaluation et de sélection des demandes soumises au programme et administrera les fonds pour le programme.

Dates importantes

Date limite de demande	1 avril 2019
Date d'annonce des lauréats	Congrès annuel 2019 de l'AUC
Rapport soumis à la FBAUC	Dans les 12 mois suivant le versement des fonds

Objectifs et portée

L'objectif de la Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence est d'appuyer un chercheur boursier en milieu clinique et de favoriser l'excellence dans les projets de recherche en urologie pendant la formation du chercheur boursier, avec l'objectif ultime d'améliorer les soins aux patients atteints d'incontinence. Étant donné l'ampleur et le fardeau des troubles urologiques comme les symptômes du bas appareil urinaire

liés à l'HBP, l'incontinence urinaire à l'effort, les troubles du plancher pelvien, les troubles mictionnels, la vessie hyperactive et la vessie neurogène (ci-après rassemblés sous le terme « incontinence » aux fins de simplification), le besoin de poursuivre la recherche et la formation cliniques dans ce domaine se fait pressant.

Les bourses AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence sont offertes aux chercheurs boursiers qui ont satisfait aux exigences de formation en urologie du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Les bourses offriront un appui salarial aux lauréats pendant sa formation sur l'incontinence. Le lauréat est autorisé à recevoir un salaire en sus versé par l'établissement où il est embauché à titre de chercheur boursier, s'il y a lieu. Les travaux de recherche sur l'incontinence peuvent être menés dans un établissement universitaire au Canada ou à l'étranger. Si l'établissement est situé hors du Canada, le lauréat doit avoir l'intention d'exercer la profession d'urologue au Canada à la fin de sa formation de chercheur boursier.

Une (1) bourse de 40 000 \$ CAD est offerte et couvrira une période de 12 mois pour l'année universitaire 2019-2020.

Admissibilité

La FBAUC recevra, traitera et évaluera les demandes soumises et sélectionnera les lauréats des bourses en fonction des critères suivants :

Candidats admissibles

- Résidents en urologie du Canada qui ont l'intention d'exercer la profession d'urologue au Canada
- Le candidat principal doit être membre de l'Association des urologues du Canada (AUC; membre actif ou membre candidat)
- Les candidats acceptent de fournir un rapport d'étape, comprenant tout projet de publication ou présentation lors de conférences, pour la diffusion des résultats de l'étude
- Les candidats soumettront leur projet de recherche à l'AUC en vue de son évaluation pour une présentation par affiches ou une présentation podium dans l'année suivant la fin de la formation de chercheur boursier

Projets de recherche admissibles

Tel qu'il est décrit plus haut, les projets qui seront évalués devront porter sur des troubles du domaine de l'urologie fonctionnelle, comme la vessie hyperactive, les symptômes du bas appareil urinaire, les troubles du plancher pelvien, les troubles mictionnels et la vessie neurogène, rassemblés ici sous le terme « incontinence » aux

fins de simplification. Dans le cas des projets portant sur des traitements pharmacologiques, les études visant à évaluer les effets d'un produit en concurrence avec un produit de Pfizer ou l'emploi d'un médicament générique ne sont pas admissibles (ces projets devraient plutôt être soumis à la compagnie pharmaceutique concernée).

Lignes directrices pour la soumission d'un projet

La soumission doit inclure ce qui suit :

- Formulaire de demande rempli en ligne
- Curriculum vitae du chercheur boursier (veuillez soumettre une version PDF de votre CV commun [IRSC])
- Proposition décrivant le projet de recherche ou le projet clinique n'excédant pas cinq (5) pages à simple interligne, incluant le budget et la bibliographie; le document au complet doit être présenté en police de caractères en 12 points (veuillez voir les suggestions de titres de sections ci-dessous). Remarque : La Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence ne vise pas à financer le projet de recherche. L'établissement où le candidat effectuera sa formation de chercheur boursier devra fournir ce financement.
- Lettre d'appui du directeur du programme universitaire ou de son équivalent dans l'établissement où seront menés les travaux du chercheur boursier dans laquelle il accepte de se conformer aux présentes modalités. La lettre doit indiquer le niveau de soutien non financier, l'infrastructure et l'engagement que l'université ou l'établissement offrira au candidat.
- Dans le cas des projets de recherche, il faut inclure un plan détaillé indiquant l'intention de soumettre le projet pour approbation par un comité d'éthique et un comité réglementaire (demande d'essai clinique dans le cas de médicaments non commercialisés ou de médicaments commercialisés si l'usage proposé ne correspond pas aux paramètres stipulés dans l'Avis de conformité), en plus des formulaires de consentement lorsque des sujets humains participeront au projet de recherche proposé.
- Une liste de toutes les subventions actuelles et demandes de subvention présentées au cours des trois dernières années (maximum de 1-2 pages) avec le titre de la subvention, de l'organisme subventionnaire et du montant de la subvention.

Chaque bourse couvrira une période de 12 mois. Une demande de renouvellement sera considérée comme une nouvelle demande pour l'année suivante.

Voici des suggestions pour la préparation de la proposition de projet clinique ou de recherche. Les titres de section proposés incluent 1) Énoncé des objectifs, 2) Travaux de recherche pertinents menés récemment par le candidat (le cas échéant), 3) Brève revue

de la littérature et mise en situation, 4) Hypothèses, 5) Plan et méthodologie, 6) Analyse des données, 7) Calendrier prévu, 8) Répercussions, 9) Budget et 10) Bibliographie.

Critères d'évaluation

Les projets soumis au programme de Bourses AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence seront évalués et approuvés par le Conseil exécutif de la FBAUC après recommandation du président du Conseil scientifique.

Les projets seront évalués en fonction des critères suivants :

- 1) CV du candidat
- 2) Établissement où la formation de chercheur boursier aura lieu
- 3) Qualité du projet de recherche

Annnonce du lauréat de la Bourse AUC-Pfizer de recherche sur l'incontinence

L'annonce des lauréats aura lieu au Congrès annuel de l'AUC; cela dit, les lauréats seront probablement avisés au moins deux semaines avant le congrès annuel pour s'assurer de leur présence au moment de l'annonce officielle pendant le congrès.

Soumissions

Les demandes doivent être soumises par le site Web de la FBAUC (www.cuasf.org).

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada (FBAUC)

D^r Jonathan I. Izawa, FRCSC

Conseil scientifique

a/s de Marfisa Defrancesco

Association des urologues du Canada

Marfisa.defrancesco@cua.org

514 395-0376